



Fonction publique

Vol. 1 no 5 - 10 novembre 2015

Négociation de l'unité fonction publique

ÉTAT D'AVANCEMENT AU 6 NOVEMBRE 2015

Voici un tableau résumant les dernières rencontres et les sujets abordés entre le comité de négociation du SPGQ et les représentants du Conseil du trésor.

Date	Sujets traités	Suites attendues ou commentaires du comité
5 novembre 2015	L'employeur ne répond pas aux demandes de retrait de certains irritants formulées par le comité de négociation.	Les dates des prochaines rencontres ne sont pas encore fixées.
3 novembre 2015	Première rencontre de la table technique concernant les relativités salariales dont le mandat consiste à discuter des plaintes d'équité salariale 2010, discuter du maintien de l'équité salariale 2015 et des relativités salariales pour la fonction publique. Les travaux se poursuivront avec la partie patronale pour conclure l'exercice d'évaluation des emplois.	Rencontres de travail prévues à toutes les semaines.
30 octobre 2015	Le comité de négociation du SPGQ a rencontré la partie patronale pour obtenir des informations sur le calcul des évaluations d'économies, et ce, à la suite de la présentation des actuaires du Conseil du trésor, le 1 ^{er} octobre dernier, pour le régime d'assurance-traitement. Le comité de négociation attend d'ici le 6 novembre d'obtenir les chiffres promis par la partie patronale	En attente de chiffre de la partie patronale.

État d'avancement des négociations pour les autres syndicats

Le 6 novembre dernier, l'employeur a fait de nouvelles offres au Front commun (CSN, FTQ et SISF soit CSQ-SFPQ-APTS) et à la FIQ-FAE. En voici le résumé.

- ♦ **Salaires** : le gel salarial la première et la dernière année, soit 0 %, 1 %, 1 %, 1 % et 0 % sur 5 ans, plutôt que 0 %, 0 %, 1 %, 1 % et 1 % sur 5 ans.



Fonction publique

Vol. 1 no 5 - 10 novembre 2015

- ◆ **Retraite** : le calcul resterait sur les 5 meilleurs années (abandon du calcul sur 8 ans); report de l'âge de la retraite sans réduction de 60 à 61 ans pour les départs à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2017 et de 61 à 62 ans pour les départs à la retraite à compter du 1^{er} juillet 2019.
- ◆ **Disparité régionale** : la prime de rétention de 8 % demeure pour les villes de Sept-Îles, Port-Cartier, Gallix et Rivière-Pentecôte , et ce, jusqu'au 30 mars 2020.
- ◆ **Relativité salariale** : les travaux se poursuivront pour assurer l'équité interne entre les catégories emplois, pour éliminer les incohérences dans les structures salariales et pour réaliser le maintien de l'équité salariale au 31 décembre 2015, par le biais d'un comité de maintien de l'équité salariale.

Tournée de vote pour un mandat de grève : la tournée est complétée !

Un seul mot : **merci !**

Vous avez répondu présente et présent en grand nombre. Le résultat du vote sera dévoilé en conseil syndical le 13 novembre prochain. Nous veillerons à vous en informer sans délai.

**Maintenant, nous devons passer à l'action !
De son côté, l'employeur doit donner un signal positif
à la table concernant nos demandes !**

Votre comité de négociation pour l'unité fonction publique,

Francine L'Espérance, première vice-présidente et porte-parole du comité de négociation fonction publique

Manon Therrien, deuxième vice-présidente

Jean-François Landry, troisième vice-président

Thérèse Chabot, membre du conseil syndical

Dieudonné Ella-Oyono, membre du conseil syndical